



## MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, **lundi le 13 juin 2022**, à compter de **19 h** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de Lyne Ash, mairesse, et en présence des conseillères et conseillers suivants :

À noter : la séance ordinaire d'aujourd'hui se déroule devant public avec les mesures sanitaires du jour.

Mesdames : Yves Bourassa, conseiller # 1  
Véronique Lemire, conseillère # 2  
Claude Cardinal, conseillère # 4  
Michel Ayotte, conseiller # 5

Absences : Linda Pomerleau, conseillère # 3  
Josée Prévost, conseillère # 6

Lise Dénommé, Directrice générale, secrétaire-trésorière est également présente.

### 1. MOT DE BIENVENUE

Madame Lyne Ash souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION # 7008-06-22

Il est proposé par Claude Cardinal, appuyé par Yves Bourassa, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés.

#### ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes verbales
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2022
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 mai 2022
6. Comptes à payer pour mai 2022
7. Rapport des travaux publics
8. Rapport de la DG
  - 8.a Suivi – Chemin des Bouleaux
  - 8.b Réno garage municipal – suivi
  - 8.c Suivi – Subvention ministère de l'Éducation – Abris des joueurs à la patinoire
9. Rapport de l'employée de soutien au développement
  - 9.1 Emploi étudiant été 2022
  - 9.2 Suivi – Grand feu de Nédélec
  - 9.3 Suivi - faire Tirage du billet membre T.E. Draper
  - 9.4 Suivi – Distribution des arbres gratuit
  - 9.6 Suivi – Rencontre du « 6e Rendez-vous du loisir municipal » à Rouyn Noranda
10. Rapport de la mairesse
11. Rapport des élus
12. Demande d'aide financière dans le Programme d'infrastructures municipales « PRIMA »
13. Résolution – Maison Darveau
14. Rapport de la mairesse – état financier 2021
15. Formulaire de renouvellement – TV Témis
16. Campagne de financement – CALACS

17. Toilette mobile
18. Adoption du règlement 258 – stationnement sur les rues publiques
19. Frais de déplacement
20. Brouette motoriser – Moto sport Ville-Marie
21. Commandite – Camp de jour de Nédélec – Édition 2022
22. Plainte - Animal prohibé sur le territoire
23. Avis de motion - Premier Projet règlement # 259 - Nouveau développement rue du Collège
24. Suivi - Assurance bureau de poste et **loyer (ajouté)**
25. Recommandation du Comité consultatif en urbanisme – Demande de dérogation mineure
26. Rencontre Guérin – RISIT
27. Changement de date pour la prochaine séance ordinaire du mois de juillet **et août (ajouté)**
28. Vacances de la DG 2022
29. Affaires nouvelles
30. Correspondances
  - 30.1 Publicité dans Le Reflet St-Jean et fête du Canada
  - 30.2 Rapport annuel 2021 – Le Baladeur
31. Prochaine séance le 11 juillet 2022
32. Période de questions
33. Levée de la séance

### **3. DEMANDES VERBALES**

Aucune demande verbale reçue du public.

### **4. ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 mai 2022**

#### **RÉSOLUTION # 7009-06-22**

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Véronique Lemire, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2022 tel que présenté.

### **5. ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 mai 2022**

#### **RÉSOLUTION # 7010-06-22**

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Claude Cardinal, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 mai 2022 tel que présenté.

### **6. COMPTES À PAYER POUR MAI 2022**

#### **RÉSOLUTION # 7011-06-22**

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer :

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Linda Pomerleau et résolu unanimement d'adopter et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée; (22 216.21 \$ et 92 756.92 \$) pour un total de 112 973.13 \$.

### **7. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS**

Shawn Robillard, inspecteur municipal fait un bref résumé des travaux accomplis durant le mois de mai 2022.

Shawn Robillard informe les membres que le tour des rangs n'est pas nécessairement fait tous les jours, lorsqu'il pleut il est plus assidu à vérifier les rangs. Il se peut quand même qu'il passe plus d'une fois dans un rang lorsque des travaux de débroussaillages ou réparation de nids de poules sont à faire.

### **8. RAPPORT DE LA DG**

#### **8.a SUIVI – PONCEAU SUR CHEMIN DES BOULEAUX**

## RÉSOLUTION # 7012-06-22

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec est consciente que les blocs de béton ont été poussés sur l'accotement par autrui afin de permettre aux usagers d'aller et venir à leur guise sur le tronçon du chemin des Bouleaux à la hauteur du ponceau problématique ;

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec s'engage à garder ses affiches de chemin barré en place à l'entrée est et ouest du chemin des Bouleaux ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Nédélec s'engage à ajouter des affiches indiquant le passage à vos risques à la hauteur des blocs de béton préalablement installés par la municipalité en septembre 2021;

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec publiera ces mêmes informations à vos risques sur leur page Facebook, leur site web, au bureau de poste ainsi qu'au bureau municipal ;

Il est proposé par        Véronique Lemire  
appuyé par                Michel Ayotte  
et résolu unanimement

Il est aussi résolu que le chemin des Bouleaux gardera ces contraintes de circulation jusqu'à la réparation complète du ponceau.

### **8.b      SUIVI - RÉNO GARAGE**

Lise Dénomme informe les membres que les électriciens ont terminé le changement de l'électricité à l'intérieur côté garage municipal, suivra la peinture extérieure avec Sablage S. Fillion dans les jours à venir, par la suite il ne restera que le creusage d'un drain côté nord et est du garage pour terminer les travaux au complet.

### **8.c      SUIVI – SUBVENTION MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION – ABRIS DES JOUEURS À LA PATINOIRE**

Lise Dénomme informe les membres que la reddition de compte pour cette subvention en date de 2019 a été faite et que les fonds ont été déposés au compte en début de juin 2022 au montant de 3 854.68 \$

## **9. RAPPORT DE L'EMPLOYÉE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT**

### **9.1 EMPLOI ÉTUDIANT ÉTÉ 2022**

#### RÉSOLUTION # 7013-06-22

Il est proposé par Véronique Lemire, appuyé par Claude Cardinal, et résolu unanimement que Lorik Chartrand soit engagé comme employé étudiant – été 2022 pour une durée de 8 semaines à 35/heures semaine au taux horaire de 15\$/heure comme le prévoit la subvention emploi Canada.

### **9.2 SUIVI – GRAND FEU DE NÉDÉLEC**

Josée Germain informe les membres que la table de concertation pour l'événement « Grand feu 1922 » va bon train, beaucoup d'idées sont lancés, ils sont à faire un tri et à choisir ce qu'il sera retenu pour l'évènement cédulé pour le 1<sup>er</sup> octobre 2022. À suivre.

### **9.3      SUIVI – TIRAGE DU BILLET MEMBRE T.E. DRAPER**

Le tirage est fait sur place par un citoyen dans l'assistance et c'est monsieur Luc Bernèche qui est l'heureux gagnant du billet du T.E. Draper pour l'année 2022.

### **9.4      SUIVI – DISTRIBUTION DES ARBRES GRATUITS**

Josée Germain informe les membres que la distribution des arbres gratuits le 26 mai 2022 c'est très bien passée et que les citoyens étaient contents de se procurer ces arbres. Un évènement à refaire l'an prochain.

#### **9.5 SUIVI – RENCONTRE DU 6<sup>E</sup> RENDEZ-VOUS DU LOISIR MUNICIPAL À ROUYN-NORANDA**

Josée Germain explique que cette rencontre à laquelle elle a assisté avec madame Linda Pomerleau, conseillère : une très belle rencontre, enrichissante, très bien structurée, très bien présentée et que l'an prochain elle veut y retourner si la rencontre est offerte.

### **9.**

#### **10. RAPPORT DE LA MAIRESSE**

- 10.1 Le 10 mai 2022 Rencontre avec le maître de poste madame Sylvie Mayrand a savoir ses attentes envers la municipalité afin de garder le service de poste Canada dans la municipalité le plus longtemps possible.
- 10.2 Le 17 mai rencontre mensuelle du conseil à la MRCT
  1. Adoption de l'aide financière pour le Bloc sanitaire au terrain de camping à Nédélec.
  2. Adhésion à l'offre du CLD de Rouyn-Noranda pour recrutement à l'international
  3. Entente pour la réduction des droits d'entrée à certains musées de la région pour et au parc Opémican pour une 4<sup>e</sup> année 50% accès journalier et 25% passe annuelle pour les Témiscamiens seulement.
  4. Transport adapté fait un ajustement des tarifs en raison de la hausse de l'essence.
  5. Rencontre exploratoire-emploi du 20 au 23 juin 2022.
- 10.3 Le 18 mai journée Tisser des liens avait lieu à New Liskeard, côté ontarien pour la journée complète.
- 10.4 Le 19 mai 2022 rencontre avec les membres du comité de valorisation et de développement de Nédélec concernant le dossier Château Darveau.
- 10.5 Le 25 mai 2022, rencontre avec monsieur Roger Bouthillette, maire de la municipalité de Guérin concernant le dossier service incendie.
- 10.6 Le 4 juin 2022 cérémonie commémorative pour le Grand feu de Nédélec, 20 personnes étaient présentes pour la plantation des 2 derniers arbres sur un lot de 52 arbres.
- 10.7 Le 9 juin 2022 – Rencontre avec la représentante d'Hydro-Québec avec Karine Godin dont Lise, Shawn et moi-même avons assisté.
- 10.8 Le 10 juin 2022 – Reconnaissance des bénévoles sous forme d'un 5 à 7 sur la terrasse de Barbe Broue avec la collaboration de la cantine les p'tits plats de Nat. Plus de 42 personnes étaient présentes pour cet évènement.
- 10.9 Le 9 juin 2022 – Réunion de travail à la MRCT
  1. Rencontre avec le Ministère du Transport du Québec où il a été question des relations avec le milieu, délai non raisonnable, pénurie de main-d'œuvre (ingénieurs).
  2. La Sécurité de Québec va desservir la réserve indienne de Winneway de Belleterre, ces services ne devrait pas avoir un impact sur les services que la SQ offre sur le territoire du Témiscamingue, et aucuns frais reliés.

#### **11. RAPPORT DES ÉLUS.ES**

Yves Bourassa informe les membres qu'une rencontre du comité consultatif urbanisme CCU a eu lieu ce matin pour la dérogation mineure demande au 10 rue du Collège.

#### **12. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE POUR LES AINÉS - PRIMA**

##### **RÉSOLUTION # 7014-06-22**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a pris connaissance du guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle,

**ATTENDU QUE** la Municipalité s’engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d’exploitation continue et d’entretien de la ou des infrastructures subventionnées,

**ATTENDU QUE** la Municipalité confirme qu’elle assumera tous les coûts au-delà de l’aide financière qu’elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts;

Il est proposé par Claude Cardinal  
appuyé par Véronique Lemire  
et résolu unanimement

Il est aussi résolu que Lyne Ash, mairesse et Lise Dénommé, directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

### **13. RÉOLUTION - CHÂTEAU DARVEAU**

RÉSOLUTION # 7015-06-22

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC reste propriétaire de la maison Darveau située au 38 rue Principale de Nédélec, jusqu’au 31 décembre 2023 ;

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC s’engage à redonner ladite propriété au Comité de valorisation de développement de Nédélec lorsque les travaux de rénovation seront terminés ;

**ATTENDU QUE** la directrice générale de la municipalité doit être informée en tout temps lorsque certains travaux seront effectués sur la propriété de la maison Darveau, puisque les assurances responsabilité sont sous la responsabilité de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC sera uniquement propriétaire du Château Darveau, au 38 rue principale, que le comité de valorisation et de développement de Nédélec utilisera le nom de la municipalité pour remplir les demandes de subvention qui seront disponibles dans le cadre du Patrimoine culturel ou autre ;

**ATTENDU QUE** LE COMITÉ DE VALORISATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE NÉDÉLEC s’engage à faire les démarches et à remplir les demandes de subvention qui sera disponible pour le projet du Château Darveau ;

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC doit savoir en tout temps le nom des bénévoles qui travaillera sur le projet du Château Darveau afin de pouvoir tenir un registre de nom des bénévoles aux fins d’assurance (CNESST) ;

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec se donne le droit de réviser l’entente en cours de projet ;

**ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec n’est responsable d’aucuns frais encourus pour ce projet comme prévu antérieurement ;

**ATTENDU QUE** LE COMITÉ DE VALORISATION DE DÉVELOPPEMENT DE NÉDÉLEC s’engage à rembourser les frais du quotidien (Hydro-Québec, couverture d’assure responsabilité, tous autres frais connexes au projet Château Darveau) à la fin de chaque mois à la municipalité de Nédélec ;

Il est proposé par Michel Ayotte  
appuyé par Véronique Lemire  
et résolu unanimement

Il est aussi résolu que Lyne Ash, mairesse et Lise Dénommé, directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

### **14. RAPPORT DE LA MAIRESSE – ÉTAT FINANCIER 2021**

RÉSOLUTION # 7016-06-22

# Faits saillants du rapport financier et du Rapport des vérificateurs

## Année 2021 – Municipalité de Nédélec

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier de 2021. Ce rapport vous informera sur les points suivants :

1. Les états financiers de l'année 2021 et le dernier rapport des vérificateurs.
2. Les principales réalisations de l'année 2021.

### 1. LE RÉSUMÉ FINANCIER 2021 ET LE RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES

#### 1.1 Résumé financier 2021

##### REVENUS ET DÉPENSES

Le rapport financier au 31 décembre 2021, préparé par la firme Champagne, Bellehumeur, Guimond Inc., nous indique que l'année financière s'est terminée avec un excédent (déficit) de fonctionnements de (9 000) \$.

	RÉEL 2021	RÉEL 2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Revenus de fonctionnement	649 810 \$	718 804 \$
Charges	(920 652 \$)	(774 745 \$)
Conciliation à des fins fiscales	261 842 \$	39 313 \$
Déficit de fonctionnement	(9 000 \$)	(16 628 \$)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Revenus de transferts	10 468 \$	0.00 \$
Immobilisations acquises	(42 610 \$)	(66 383 \$)
Affectations :	32 142 \$	66 383 \$
Dette à long terme au 31 décembre 2021	247 000 \$	257 500 \$
Excédent de fonctionnements non affecté Au 31 décembre 2021	215 392 \$	224 392 \$
Excédent de fonctionnements affecté au 31 décembre 2021	109 055 \$	109 055 \$

##### PROJETS RÉALISÉS EN 2021

Le total des investissements dans les projets est de 42 610 \$, financé avec des revenus de transferts et des affectations des activités de fonctionnement.

1. Ponceau chemin des Bouleaux
2. Construction d'une station des traitements d'eau potable
3. Appel d'offres pour construction du Centre communautaire

##### LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Le programme triennal des immobilisations prévoyait des investissements dans les projets suivants :

<u>Année</u>	<u>Projet de dépenses</u>	<u>Description</u>	<u>Coût et estimation</u>	<u>Dépenses réalisées</u>	<u>Suivi</u>
2021	Ponceau chemin Petit Nédélec Nord	Remplacer ponceau	75 000 \$	70 341 \$	Terminé
2021	Démolition du Centre des Loisirs	Centre communautaires	65 000 \$	60 009 \$	Terminé
2022	Chemin des Bouleaux	Changement de ponceau	109 000 \$		En cours
2022	Mise aux normes eau potable	Étude et construction station du traitement d'eau potable	623 766 \$		En cours
2023	Centre communautaire	Construction neuve du centre	1 685 896		En cours
2023	Assainissement des eaux usées	Remplacement des égouts et voirie	857 311 \$		En cours
2024	Continuité des projets déjà en cours	Centre communautaire Assainissement des eaux, Eau potable	2 267 933 \$		En cours

## 2) LE RAPPORT DE L'AUDITEUR

- Le rapport financier 2021 de la Municipalité a été audité par la firme Champagne, Bellehumeur, Guimond Inc.
- L'audit a été effectué selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada.
- De l'avis de l'auditeur, les états financiers de la Municipalité de Nédélec donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités.

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la Municipalité de Nédélec conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

## 15. FORMULAIRE DE RENOUVELLEMENT – TV TEMIS

### RÉSOLUTION # 7017-06-22

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Veronique Lemire et résolu unanimement de faire un don de 50 \$ à TV Témis – édition 2022

## 16. CAMPAGNE DE FINANCEMENT - CALACS

### RÉSOLUTION # 7018-06-22

Il est proposé par Claude Cardinal, appuyé par Michel Ayotte et résolu unanimement de faire un don de 100 \$ à CALACS – édition 2022

## 17. TOILETTE MOBILE

### RÉSOLUTION # 7019-06-22

Il est proposé par Véronique Lemire, appuyé par Claude Cardinal et résolu unanimement d'afficher les toilettes mobiles sur Marketplace au coût de 1 500\$ ou meilleure offre. Les toilettes mobiles sont vendues telles que vues, et sans garantie. À suivre.

## 18. ADOPTION DU RÈGLEMENT 258 – STATIONNEMENT SUR LES RUES PUBLIQUES

L'adoption de ce règlement est reportée à la prochaine séance du conseil.

## 19. FRAIS DE DÉPLACEMENT

### RÉSOLUTION # 7020-06-22

**ATTENDU QUE LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec** augmente les frais de déplacement à .55¢/km à partir du 1<sup>er</sup> juin 2022

Il est proposé par Yves Bourassa  
appuyé par Michel Ayotte  
et résolu unanimement

Il est aussi résolu que si le prix de l'essence venait qu'à baisser considérablement un ajustement soit fait en fonction du prix de l'heure.

**20. BROUETTE MOTORISÉE – MOTO SPORT VILLE-MARIE**

RÉSOLUTION # 7021-06-22

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement de faire l'achat de la brouette motorisée au montant de 2 259 \$ + taxes.

**21. COMMANDITE - CAMP DE JOUR – ÉDITION 2022**

Il est décidé unanimement de reporter la demande de commandite pour le camp de jour de Nédélec – Édition 2022 à la prochaine séance du conseil.

**22. PLAINTÉ – ANIMAL PROHIBÉ SUR LE TERRITOIRE DE NÉDÉLEC**

RÉSOLUTION # 7022-06-22

**ATTENDU QUE LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec** est consciente de la présence d'animaux de compagnie prohibés sur son territoire;

**ATTENDU QUE LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec** est entrée en contact avec le propriétaire du chien dans ce litige ;

**ATTENDU QUE LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec** s'engage à envoyer un avertissement par écrit au propriétaire de l'animal ;

Il est proposé par Yves Bourassa  
appuyé par Michel Ayotte  
et résolu unanimement

Il est aussi résolu que si le problème persistait et devenait récurrent d'autres mesures seront appliquées afin de faire respecter le présent règlement.

**23. AVIS DE MOTION – ADOPTION DU PREMIER PROJET RÈGLEMENT # 259 – NOUVEAU DÉVELOPPEMENT RUE DU COLLÈGE**

Un avis de motion est donné par Yves Bourassa pour le premier projet règlement # 259 – nouveau développement au bout de la rue du Collège.

RÉSOLUTION # 7023-06-22

**Municipalité régionale de comté de Témiscamingue**

**PROVINCE DE QUÉBEC...TÉMISCAMINGUE  
MRC DE TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC**

**Premier projet de règlement numéro 259**

**Modifiant le règlement de zonage numéro 141**

**CONSIDÉRANT** Qu'il y a lieu de modifier le zonage municipal pour permettre le développement de terrains au bout de la rue du Collège;

**CONSIDÉRANT** Que le présent projet de règlement a été précédé d'un avis de motion donné lors d'une séance du conseil tenue le 13 juin 2022, conformément à l'article 445 du Code municipal;

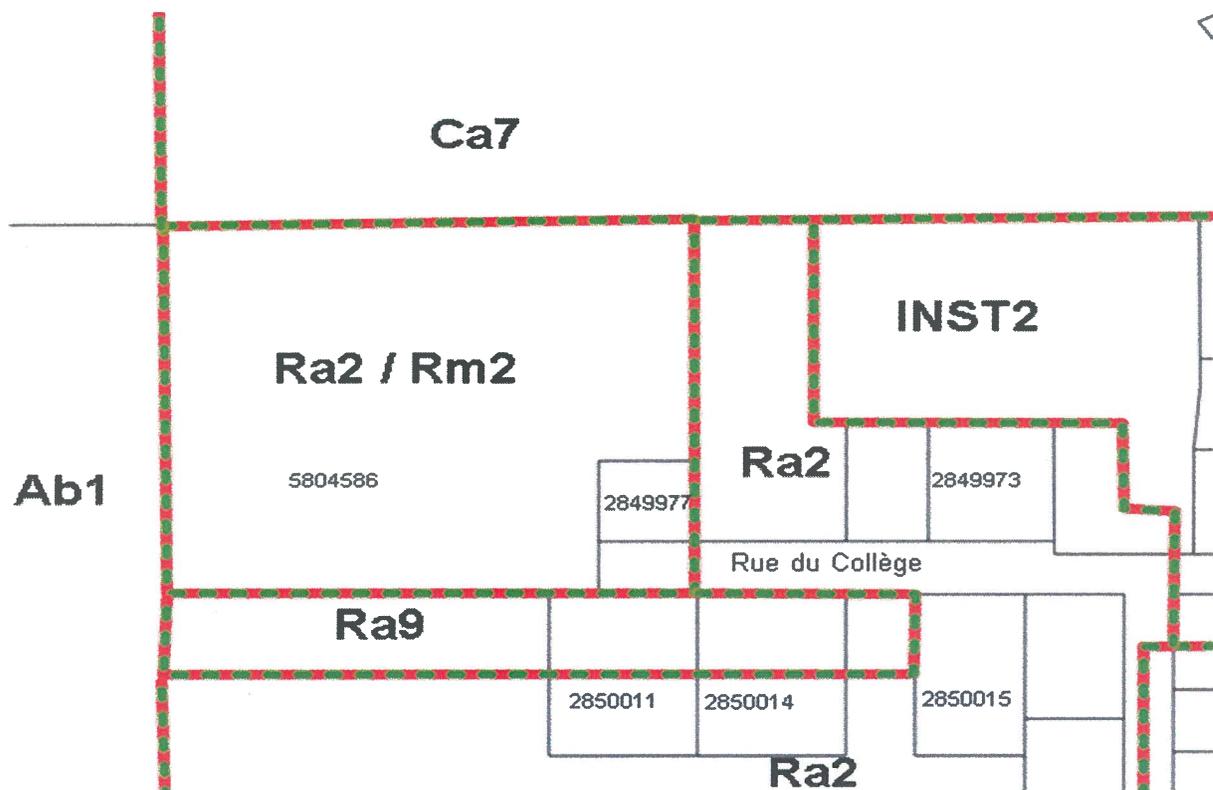
**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Claude Cardinal  
appuyé par Véronique Lemire  
et résolu unanimement

- ❖ D'adopter ce premier projet de règlement conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Les modifications suivantes seront apportées au règlement de zonage numéro 141 :

**Article 1** : Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**Article 2** : Le plan de zonage est modifié. Une nouvelle zone Ra2 / Rm2 est ajoutée au bout de la rue du Collège (voir illustration ci-dessous).



**Article 3** : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté lors d'une séance du conseil tenue le 13 juin 2022.

\_\_\_\_\_  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

## 24. SUIVI – ASSURANCE BUREAU POSTE + LOYER DU BUREAU DE POSTE

RÉSOLUTION # 7024-06-22

Il est proposé par Véronique Lemire, appuyé par Michel Ayotte et résolu unanimement de ne pas exiger une preuve assurance responsabilité à madame Sylvie Mayrand, puisque

que c'est la municipalité qui est responsable de la responsabilité civile pour le service de poste Canada.

Il est aussi résolu que la municipalité s'engage à garder le coût du loyer présentement de 126.89 \$ pour une période de 3 ans. Qui se terminerait le 1<sup>er</sup> juin 2025.

## **25. RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU 10 RUE DU COLLÈGE**

RÉSOLUTION # 7025-06-22

### **DÉROGATION MINEURE – AU 10 RUE DU COLLÈGE**

À la suite d'une demande de dérogation mineure, le comité consultatif d'urbanisme CCU a accepté que les travaux soient faits tel que présenté pour la construction nouvelle d'un garage appartenant à M. Maxime Bourassa. La superficie des bâtiments accessoires sera au total de 127.4 m<sup>2</sup> au lieu de 70 m<sup>2</sup> tel que le prévoit le règlement.

Sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, il est proposé par Véronique Lemire, appuyé par Michel Ayotte et résolu unanimement d'accepter les travaux qui doivent être effectués pour la construction neuve d'un garage au 10 rue du Collège, Nédélec, QC J0Z 2Z0.

## **26. RENCONTRE GUÉRIN – RISIT**

RÉSOLUTION # 7026-06-22

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement de refuser la demande d'aide financière présentée par monsieur Bouthillette, maire de la municipalité de Guérin.

## **27. Changement de date pour la séance ordinaire du mois de juillet et août 2022**

RÉSOLUTION # 7027-16-22

**CONSIDÉRANT** que les séances ordinaires pour l'année 2022 ont été adoptées tel que présenté lors de la séance ordinaire de 13 décembre 2021 avec la résolution 6864-12-21

**CONSIDÉRANT** que la séance ordinaire du 11 juillet 2022 sera devancée et tenue le 4 juillet 2022 à 19h à la salle du conseil au 33 rue principale, Nédélec ;

**CONSIDÉRANT** que la séance ordinaire du 8 août 2022 sera reportée au 15 août 2022 à 19h à la salle du conseil au 33 rue principale, Nédélec ;

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Véronique Lemire et résolu unanimement d'accepter les nouvelles dates pour les séances ordinaires du mois de juillet et août 2022 tel que présenté.

Il est aussi résolu que l'avis public annonçant l'assemblée publique aux fins de consultation « Modification du règlement de zonage 141 – nouveau développement au bout de la rue du Collège » aura lieu le 4 juillet 2022 lors de la séance ordinaire à 19h, au 33 rue principale, Nédélec

Il est aussi résolu que les séances ordinaires du reste de l'année resteront selon l'horaire adopté le 13 décembre 2021

ADOPTÉ à l'unanimité

## **28. VACANCES DE LA DG**

Les membres prennent connaissance que madame Lise Dénommmé, directrice générale de la municipalité de Nédélec sera en congé à partir du 8 au 29 juillet 2022 inclusivement, de retour au bureau le 1<sup>er</sup> août 2022.

## **29. AFFAIRES NOUVELLES**

### **29.1 CENTRE COMMUNAUTAIRE**

La demande d'aide financière auprès du programme RECIM a été déposée en février 2022, l'attente d'une réponse des programmes gouvernementaux peut être de 7 à 10 mois avant de savoir.

### **29.2 BLOC SANITAIRE**

Nous sommes à mettre en place ce qu'il nous faut pour commencer ce projet qui devrait être terminé à la fin de juillet 2022 si tout se passe comme prévu.

### **29.3 PEINTURE DE L'EXTÉRIEUR DU GARAGE MUNICIPAL**

Le sablage et la peinture du garage municipal devrait se faire dans le jour à venir.

### **30. CORRESPONDANCE**

Les membres prennent connaissance de la correspondance reçue au bureau municipal.

### **27. PROCAHINE SÉANCE LE 4 JUILLET 2022**

### **28. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **29. LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **RÉSOLUTION # 7028-06-22**

Levée de la séance à 21h20, est proposée par Claude Cardinal.

  
Lyne Ash, mairesse

  
Lise Dénoimé, directrice générale  
et secrétaire-trésorière